



F.F.I.

F.T.P.F.

Amicale des Anciens des Maquis de la Vallée d'Azergues

Association déclarée J.O. Du 25 Août 1965

Association adhérente à l'union Française des Associations
de Combattants et Victimes de Guerre (U.F.A.C. – Rhône)

Caluire le 01 JANVIER 2023

BULLETIN N° 143

CHER(E) AMI(E)

En ce début d'année 2023, tous les membres du bureau de notre Amicale s'unissent pour vous présenter, et à tous ceux qui vous sont chers, tous leurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

L'année 2022 a été moins compliquée sur le plan sanitaire pour beaucoup d'entre nous, et nous avons pu retrouver ces moments de convivialité et d'amitié qui nous rassemblent lors de nos différentes cérémonies du souvenir.

ACTIVITÉ DE L'AMICALE POUR L'ANNÉE 2022

CÉRÉMONIE DU MOIS DE FÉVRIER SQUARE MANOUCHIAN A VAULX-EN-VELIN

Samedi 19 février 2022 à 10h a eu lieu la Cérémonie en hommage au « groupe Manouchian », en présence d'Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin ,avec la participation des Associations du Comité Manouchian (ANACR, APECLE, CBAF, Eglises arméniennes de Décines et Lyon, UCDD, UCFAF, UFAC, UGAB), de l'Association Musicale de Vaulx-en-Velin (Chœur du Souvenir), le Centre social Georges Levy et du lycée Les Canuts.

Devant le monument du souvenir, avaient pris place les Porte-Drapeaux de nombreuses associations dont Mr Claude Matéo présentant le drapeau de notre Amicale. Les prises de paroles dont celles de Mr Marius Pellet de l'Anacr et des représentants des diverses associations rappelèrent le parcours de ces courageux Résistants, de divers pays européens, qui prirent les armes pour défendre la France, le pays qui les avaient accueillis pour fuir l'occupation allemande installée dans leur pays d'origine.

Ce groupe commandé par Missac Manouchian fut très agissant en région parisienne et dirigea de nombreuses actions armées contre les troupes d'occupation.

Suite à une dénonciation les 23 membres du réseau furent arrêtés puis fusillés au Mont Valérien le 21 février 1944.

COMMÉMORATION DES COMBATS DE MONTCHAL

Dimanche 22 mars 2022

C'est très nombreux que élus, porte-drapeaux, familles de résistants, élèves de l'école de **Montchal** accompagnés de leurs parents et de leur directeur **Mr Johan Forissier**, membres de la chorale **Inter'Val de Tarare**, habitants de la commune et des communes voisines, nous nous sommes retrouvés ce **dimanche 22 mars 2022**, autour du monument aux morts du Crêt, pour commémorer les combats qui se déroulèrent en cette commune de **Montchal**, le **dimanche 19 mars 1944**.



Le monument pavoisé par la Municipalité



Mise en place des participants

Au Mémorial du Crêt

Mme Simone Oleszcsak (responsable de l'ordonnancement) annonce le début des cérémonies.

Après l'ouverture du ban, **Mr Claude Matéo**, procède à la levée du drapeau qui flottera au-dessus **du mémorial du Crêt**.

En hommage aux combattants qui livrèrent sur cette commune et au prix de leur vie, une bataille acharnée, **les élèves du Rpi de Cottance-Montchal** déposent notre gerbe, tandis que retentit la sonnerie aux morts et que sont rappelés, les noms **de Louis BERTRAND, Edgar BEDIKIAN, Michel GUILLERMIN, Jean GROSSIORD, Claudius LACOUR, José MATEO, Guy MULARD, Joseph VOLAY** ces valeureux Francs Tireurs Partisans Français et **FRANTZ** ce courageux sujet sudète, pour certains tombés au combat sur le sol montchalien et pour les autres arrêtés et fusillés au fort de la Duchère à Lyon.



Notre gerbe déposée par les enfants des écoles



Pendant la minute de silence que nous observons, et alors qu'une bise fraîche souffle sur les hauteurs du village de **Montchal**, nous aurons une pensée particulière pour ces hommes sous équipés qui livrèrent, ce **dimanche 19 mars 1944**, au péril de leur vie et dans des conditions météorologiques extrêmement difficiles, ces durs combats.

Les Porte-Drapeaux

Alors que les drapeaux sont mis aux pieds, **Laurine et Chloé élèves du RPI de Cottance-Montchal**, en présence de leur directeur **Mr Forissier**, nous récitent le magnifique poème **d'Arthur Rimbaud « le Dormeur du Val »**.



Laurine et Cloé récitent le poème

Après ce poème qui relate de façon très touchante, la mort d'un soldat à la guerre, la chorale **Inter'Val de Tarare**, dirigée par **Mr Laurent Jeanpierre**, nous interprète « **La complainte du partisan** » de **Joseph Kessel** et **Maurice Druon**.

Après avoir excusés **Mr Jean-Claude Tissot Sénateur de la Loire**, et **Mme Dominique Maugé**, Première Adjointe au **Maire de Montchal**, retenus par d'autres obligations, **Simone** nous annonce les différentes allocutions.

Mr Christian Denis, Maire de Montchal, prend la parole en premier, pour souhaiter la bienvenue aux nombreuses personnes qui se sont déplacées, pour rappeler combien sa commune reste attachée à ces cérémonies, et ce malgré les années qui passent, et son immense plaisir à nous retrouver après deux années d'absence, pour rendre hommage à ces valeureux héros de la résistance.

La seconde allocution est celle de **Mr Julien Borowczyk, Député de la Loire**, qui rappelle que malgré les années qui passent et les générations qui se succèdent, le souvenir jamais ne s'éteint. Qu'il mesure l'attachement des montchaliens à ces commémorations qui ramènent chacun d'entre nous à nos racines, à l'histoire de nos ancêtres, à tous ceux qui se sont battus pour la liberté.

Ces terribles combats de **Montchal** demeurent dans les mémoires. Ces lieux bouleversent tous ceux qui s'y arrêtent. L'histoire de ces résistants qui est devenue la nôtre, fait que nous avons pris conscience à quel point des hommes d'un courage remarquable, ont contribué à faire de **la France** un pays libre. L'histoire de la France s'est écrite par le biais des hommes et des femmes qui ont fait d'elle ce qu'elle est aujourd'hui, **une France** qui témoigne de la liberté d'agir, **une France** forte et fière de son histoire.

L'innocence de ces résistants, la menace de la Gestapo, la traque des troupes allemandes, les soldats du maquis s'en sont affranchis pour construire leurs idées d'une nation libre, sans jamais laisser s'éteindre la flamme humaniste.

Personne et bien que notre pays soit en période de guerre, n'aurait cru que les combats auraient été aussi acharnés. **Montchal** restera marquée par cette journée sanglante où **neuf jeunes gens** ont perdu la vie, **cinq tués** au cours des combats, des combats qui illustrent leur courage face aux forces de répression **de Vichy**, et **quatre fusillés** dans les jours qui ont suivi.

L'engagement de ces jeunes patriotes, leur courage, leur soif de liberté, doivent servir d'exemple à la jeunesse d'aujourd'hui. Alors que certains utilisent des faits historiques à des fins politiciennes pour revendiquer, contester l'action de l'état, d'autres pays réécrivent des histoires dans le but d'envahir des états souverains. Nous devons nous préserver de cette manipulation des idées.

En ce jour, il a une pensée particulière pour toutes les familles qui ont dû se reconstruire après la perte d'un de leurs proches. Ces soldats qui pour nous sont des héros, emportés en pleine jeunesse, avaient fait le choix de la défense de leur patrie. Ils continuent de vivre en nous par le souvenir, mais notre rôle est de transmettre aux générations futures ce qu'est le prix de nos libertés.

Mr le Député, termine son discours en rappelant la citation de **Simone Veil** « Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire. Le seul devoir, c'est d'enseigner et de transmettre ».

La deuxième allocution est celle de **Mr Roger Gay**, *Président de l'ANACR du Rhône*.

Après avoir remercié l'assemblée présente au rendez-vous de la mémoire, il rappelle que cette cérémonie constitue un acte de fidélité envers celles et ceux qui s'engagèrent dans la lutte contre le fascisme et le nazisme pour libérer **la France** de l'occupation nazie et du régime de collaboration à sa solde, et plus particulièrement en ces lieux où ce sont les forces répressives du régime **de Vichy** qui sont intervenues.

Des français qui avaient choisi la soumission, la collaboration, l'allégeance à la doctrine de l'occupant nazi, contre des français qui avaient fait eux, le choix du refus de l'oppression et surtout de l'espoir, celui d'un avenir qu'ils espéraient meilleur.

Ils étaient les résistants, des hommes et des femmes engagés sous des formes les plus diverses : celles du combat armé ou encore du renseignement, de la diffusion des tracts, de l'hébergement de résistants ou de personnes pourchassées... Ils étaient porteurs de valeurs, que nous faisons encore et plus que jamais nôtres aujourd'hui.

- L'esprit démocratique face à la dictature
- L'humanisme antiraciste face à la barbarie génocidaire
- Un patriotisme puisant ses racines dans la République, contre un nationalisme xénophobe auquel il faut ajouter la construction de la paix entre les peuples.

Ces lieux où nous sommes rassemblés aujourd'hui portent la trace de ces combattants, que l'on disait de l'ombre, mais dont le sacrifice et la mémoire voulait éclairer un nouveau monde qu'ils voulaient meilleur.

Hasard du calendrier les combats **de Montchal** se sont déroulés quatre jours après **le 15 mars 1944**, date historique où la résistance a adopté et publié son programme. Le programme du **Conseil National De La Résistance** devenait la ligne de conduite pour la libération du territoire, mais aussi pour construire l'après, la société nouvelle, la république sociale. Adopté à l'unanimité, il allait donner de nouveaux droits aux hommes et femmes de notre pays au lendemain de la libération.

C'est ce programme dénommé les jours heureux qui sera la feuille de route du gouvernement provisoire présidé par le **Général De Gaulle** au lendemain de la libération.

Les résistantes et les résistants par leur engagement, par leur lutte ont contribué à l'écriture de ces pages d'avenir et d'espoir contenues dans ce programme que certains d'aujourd'hui voudraient voir passer aux oubliettes et que soient remis en cause les avancées démocratiques et droits nouveaux qu'il contenait. Héritiers des acteurs de cette période, nous avons le devoir et l'obligation de rappeler tout cela aux générations actuelles porteuses de l'avenir, les enfants et les jeunes.

Inexorablement la période de la Résistance s'éloigne chaque jour, et les rangs de ses acteurs, de ses combattants, de ses témoins s'éclaircissent hélas chaque jour un peu plus. Nous avons la responsabilité que les générations actuelles prennent le relais... Nous devons avoir confiance dans la jeunesse d'aujourd'hui et dans celle de demain.

Les événements récents avec l'agression de **l'Ukraine** par la **Russie** montrent que les équilibres sont précaires et représentent un danger pour la paix.

Le peuple Ukrainien doit bénéficier de la solidarité internationale et en ce sens l'ONU créée au lendemain de la victoire de la seconde guerre mondiale doit rassembler les acteurs de Paix, et l'affirmer déjà c'est faire acte de fidélité aux combattants de la Résistance. C'est pour cela qu'aujourd'hui, en ces lieux porteurs de mémoire, nous sommes convaincus qu'il est plus que jamais nécessaire de se rassembler et lutter pour faire vivre les espérances des résistants.

Roger Chavanet, le Commandant Guérin écrivait dans l'épilogue de son ouvrage sur **les maquis de l'Azergues** en évoquant la libération victorieuse proche

« Nous pouvions alors boire le vin généreux de la victoire »

VIVE LA RÉPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE, VIVE LA PAIX

La parole est ensuite donnée à **Michel Chavanet, Président de l'amicale des maquis de l'Azergues**, qui après avoir remercié **Mr Christian Denis Maire de Montchal**, ainsi que les élus présents, les présidents et représentants des associations d'anciens combattants, les porte-drapeaux, ainsi que les personnes présentes, nous rappelle que comme chaque année en ce mois de mars nous nous retrouvons dans ce village **de Montchal** où tombèrent au champ d'honneur de la résistance **neuf combattants** du maquis du **camp Desthieux**.

Dès le **11mars 1944** au terme d'un hiver particulièrement rigoureux passé dans les forêts des collines de la **vallée d'Azergues** les hommes du **camp Desthieux** avaient trouvé un refuge provisoire et précaire dans des bâtiments abandonnés au lieu- dit **Le Magat**.

Le printemps tardif cette année-là n'avait pas encore commencé et la neige était encore présente lorsque deux compagnies de Garde Mobiles aux ordres du gouvernement **de Vichy** et du **préfet de la Loire André Boutémy** attaquèrent au petit matin les positions du maquis. Le combat fut inégal mais le courage des patriotes et leur détermination surprirent les assaillants qui durent faire appel à des renforts.

Ce court répit permit aux unités du **camp Desthieux** de se dégager en laissant sur le lieu des combats **cinq jeunes résistants tués** tandis que **quatre autres faits prisonniers** furent fusillés **au fort de la Duchère à Lyon** après un simulacre de procès organisé par un tribunal collaborateur.

Que les noms de ces héros gravés dans le granit de ce monument rappellent aux générations présentes et futures le sacrifice de ces hommes qui n'ont pas hésité à prendre les armes pour notre liberté et pour la France.

Bien des années se sont écoulées depuis ce **dimanche 19mars 1944**, mais le voile de l'oubli n'a pas été jeté sur cet épisode tragique et glorieux de la résistance dans notre région.

Si cette pérennité dans le souvenir a été entretenue, nous le devons pour une grande part au soutien apporté par les élus locaux et aux familles de résistants toujours fidèles à nos commémorations.

Il tint à remercier **les Choristes de la Chorale Inter'Val de Tarare**, leur présidente **Mme Régine Porte** et **Mr Laurent Jeanpierre**, chef de chœur ainsi que les enfants des **écoles de Montchal**, leurs parents et leur directeur **Mr Johan Forissier**.

Sa gratitude s'adressa également aux nombreuses personnalités et familles qui en ce jour ont voulu honorer de leur présence cette cérémonie du souvenir.

Après cette dernière allocution ce premier hommage à nos valeureux combattants de Montchal se termine par « **notre hymne national** » interprété par **la chorale Inter'Val** et repris en chœur par l'assemblée.

Après le salut des personnalités à nos Porte-drapeaux toujours fidèles à nos cérémonies, **Mme Simone Oleszcsak** clôture la cérémonie **du Crêt** en invitant, les personnes qui le souhaitent, à participer aux prochains hommages, en se rendant devant **la stèle du Magat**, puis au cimetière sur la tombe de **Frantz**.

Au Magat

C'est encore très nombreux que nous nous acheminons par petits groupes, **au Magat** pour nous retrouver devant la stèle érigée en mémoire de nos valeureux combattants.

Des chevaux qui s'alignent devant leur clôture, des véhicules d'époque (tractions, Jeeps), des hommes habillés comme nos maquisards qui prennent place devant la stèle, nous font revivre ce passé que la plupart d'entre nous n'avons pas connu, mais que nous imaginons et qui nous touche.

Claude Matéo, annonce l'ouverture de la cérémonie d'hommage à ces hommes courageux qui le **dimanche 19 mars 1944**, au prix d'un combat acharné mais inégal par rapport aux forces adverses, perdirent la vie à cet endroit, « **le chant des partisans** » repris par les participants résonnera pour la première fois, dans les airs de **Montchal**.

Après le dépôt des gerbes par **Jean-Pierre Réat**, et les enfants des écoles de Montchal, la minute de silence, suivie de la sonnerie aux morts, nous rappelle encore qu'en ce triste et glacial **dimanche de mars 1944**, **trente maquisards du camp Desthieux** livrèrent durant de longues heures de violents combats qui se solderont par la mort de **cinq de leurs camarades alors que quatre autres faits prisonniers** seront fusillés quelques jours plus tard.

Ce moment de recueillement, où nous aurons une pensée pour ces hommes courageux sera suivi par l'allocution de **Mr Jean-Pierre Réat**.

Après avoir remercié les personnes présentes à cette cérémonie, il souhaite par cette allocution attirer notre attention sur l'usage des mots et les réécritures de l'histoire. En commençant par les mots Patrie et Patriotes, en citant le serment de fidélité que devaient prêter les Gardes Mobiles de réserve, cette police d'état au service du régime de Vichy, qui s'illustrera notamment dans les opérations de répression de la Résistance et des maquis :

« Je jure fidélité à la personne du chef de l'État, promettant de lui obéir en tout ce qu'il commandera, dans l'intérêt du service de l'ordre public et pour l'intérêt de la patrie ».

Ce 19 mars 1944, au Magat qui défendait l'intérêt de la patrie ? Les GMR et les gendarmes envoyés par le préfet Boutémy ou les maquisards FTPF du camp Desthieux luttant contre l'occupant ?

Extrait d'une note adressé au **Préfet Boutémy** par le service « état de l'opinion » le **7 avril 1944**.

Objet : Réaction de la population à la suite de l'opération de police effectuée le **19 mars 1944**

La population rurale des communes de **Montchal** et de **Panissières** avoir, dans son ensemble, désapprouvé les opérations d'épuration qui furent effectuées le **19 mars dernier** contre un groupe de terroristes. On se refuse le plus souvent à assimiler ces réfractaires à des bandits....

Le bruit s'est répandu parmi la population qu'à la suite des opérations effectuées par les services de police, des vols auraient été constatés dans certaines habitations, on précise à ce propos qu'une montre en or et des bijoux, ainsi que du saucisson et du lard furent dérobés aux habitants.

On déclare en outre que la gendarmerie de Panissières aurait refusé d'enregistrer ces plaintes parce que : « elles ne pourraient avoir aucune suite ».

Certains habitants critiquent en outre vivement les conditions dans lesquelles se sont déroulées les obsèques. On prétend que le **Curé de Montchal** dû donner une absoute en cachette et que les tombes des terroristes tués furent fleuries par la population de **Montchal** au cours de la nuit qui suivit l'inhumation ».

Qui étaient les patriotes ? L'abbé POYET et les habitants de MONTCHAL venus fleurir les tombes? ou le préfet BOUTEMY et ses forces de police ?

Quant aux réécritures de l'histoire **Roger Chavanet**, fondateur et chef militaire du **maquis Desthieux**, père du président de notre amicale, explique pourquoi en 1982, il écrira son : « Histoire vécue des maquis de l'Azergues »

«cette histoire était nécessaire, elle s'oppose à tous les falsificateurs de la Résistance qui régulièrement ressurgissent de l'oubli, offrant dans les colonnes des journaux des contre-vérités d'autant plus facilement crédibles qu'elles ne sont jamais démenties.

... cette histoire est dédiée à tous les combattants sans uniforme de la vallée d'Azergues, à tous ceux qui tombèrent au cours des combats, à leurs familles.

Il souhaite qu'elle contribue à entretenir cette flamme d'esprit civique qui peut parfois sembler sur le point de s'éteindre, mais qui se raviverait si de nouveau soufflait sur la Patrie le vent de la tyrannie et de l'oppression ».

Si réécrire l'histoire n'est jamais neutre, en réécrire la réalité est inacceptable et dangereux.

Écrire ou affirmer par exemple :

« les GMR étaient les gardes mobiles républicains », que « le maquis du Magat sera attaqué par les allemands », que « les maquisards faits prisonniers ont été déportés et morts dans les camps », ou que « les terroristes capturés seront livrés aux allemands qui vont les fusiller », sont autant d'erreurs grossières ou de mensonges qui dissimulent la vérité.

Germaine Tillon, grande résistante panthéonisée en 2015, disait :

« Notre patrie ne nous est chère qu'à la condition de ne pas devoir lui sacrifier la vérité ».

Je m'efforce, à chaque occasion, d'apporter ma contribution au devoir d'une juste mémoire que nous devons aux neuf patriotes du **camp Desthieux** tombés sous les balles de la **police de Vichy** aux ordres du **préfet Boutémy**.

Cette juste mémoire nous la devons également à toutes les victimes du régime de collaboration au service de l'occupant nazi.

Nous voyons bien que ces réécritures, ces falsifications de l'histoire sont, aujourd'hui, **en France** comme **en Europe**, au cœur de batailles idéologiques et politiques !

Cette allocution, suivie de notre hymne national clôturera cet hommage qui se poursuivra au cimetière de la commune sur la tombe de **Frantz**.



Stèle et gerbes au Magat

Au cimetière

C'est encore accompagnés de nombreux participants que nous nous retrouvons au cimetière de **Montchal**, près de la tombe de **Frantz**, entourée par les Porte-drapeaux, pour rendre hommage à cet homme sujet sudète, appelé **Frantz**, car nous avons toujours ignoré sa véritable identité, mort en combattant à côté de ses camarades, ce **dimanche 19 mars 1944**. En son honneur et pour la 3^{ème} fois en cette matinée, « **le chant des partisans** » résonnera en cette commune, témoin bien malgré elle de ces terribles combats, et sera suivie du dépôt des gerbes par les enfants des écoles de Montchal.

La minute de silence observée en la mémoire de **Frantz**, suivie par « **La Marseillaise** » et les remerciements de **Mr Christian Denis Maire de Montchal** aux participants nombreux à nous avoir suivi au long de cette commémoration, met fin à cette matinée du souvenir, et nous invite à nous retrouver autour d'un vin d'honneur qui clôturera cette **cérémonie de 2022** qui a revêtu, après deux années d'absence en raison de la crise sanitaire, une connotation particulière.



Tombe de Frantz

BERNADETTE ROSSI

CÉRÉMONIE DEVANT LE VEILLEUR DE PIERRE A LYON

À l'angle de la rue Gasparin et de la place Bellecour, le Veilleur de pierre accompagne les inscriptions des noms de cinq fusillés en 1944, les lieux de massacre en Rhône-Alpes durant la Seconde Guerre mondiale, ceux des camps de concentration et d'exterminations des nazis, ainsi qu'un message : « *Passant va dire au monde qu'ils sont morts pour la Liberté* ».

Les cinq martyrs de Bellecour

Après le débarquement, les alliés avancent inexorablement vers le Sud. Lyon est encore loin d'être libérée et la Résistance ne lâche pas sa pression sur l'occupant nazi. Le 26 juillet 1944, une bombe artisanale explose au café du Moulin à vent, place Bellecour. L'établissement accueillait régulièrement des officiers allemands, ainsi que des membres de la Gestapo dont le siège est alors situé au 32 de la même place.

Les dégâts de l'attentat sont purement matériels, mais les Allemands veulent faire un exemple et soumettre à nouveau une ville qui a repris espoir. Le 27 juillet, ils se rendent place Bellecour avec cinq prisonniers connus pour des faits de résistances : Albert Chambonnet, Gilbert Dru, Léon Pfeffer, René Bernard, Francis Chirat. Les cinq hommes sont fusillés publiquement. Dernier à être exécuté, Albert Chambonnet meurt en hurlant « *Vive de Gaulle, vive la France !* ». Les corps sont abandonnés sur place comme un avertissement envoyé à la population.

Lyon est sous le choc. La ville sera enfin libérée le 3 septembre. Rapidement se pose la question de la construction d'un mémorial pour honorer les martyrs. En 1947, le lieu est choisi place Bellecour, et le projet confié au sculpteur Georges Salendre et à l'architecte Louis Thomas. Le 4 septembre 1948, le Veilleur de pierre est inauguré là où le sang des héros a coulé. La mémoire transmise par le Veilleur de pierre reste immortelle.

Notre Amicale était représentée à cette cérémonie par Simone et Claude Matéo avec son fils Rodolphe qui portait notre Drapeau en l'honneur des cinq martyrs.



Mr Matéo et notre drapeau



Remerciements des autorités aux Porte-Drapeaux

CÉRÉMONIE DEVANT LA PLAQUE A L'ENTRÉE DE L'HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE A LYON ORGANISÉE PAR L'ANACR DU RHÔNE ET SON PRÉSIDENT Mr ROGER GAY LE 22 JUIN 2022

Les exécutions de Résistants le 15 juin 1944 à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Durant l'occupation, l'hôpital de la Croix-Rousse est sous administration allemande. Le 15 juin 1944, comme le rappelle la plaque apposée à l'entrée de l'hôpital 4 patriotes ont été sauvagement assassinés par les forces allemandes d'occupation. Georges Lyvet, grièvement blessé suite aux tortures infligées, par le chef de la Gestapo K.Barbie était déjà interné à l'hôpital. Dans la même chambre il y avait également le colonel Fourcaud « Sfer » capturé en Haute-Savoie et blessé à la tête, le commandant Raynal (Jacques Robert), arrêté en possession d'un poste émetteur, René Blanc, chef d'un maquis, arrêté au mois de mars 1944 et affreusement torturé, Jacques Médard du service renseignements de Valence, Maurice Charvet « maquisard » d'à peine 20 ans, blessé au combat. Il y avait également un polonais qui se faisait appeler « Cabot » et qui n'avoua jamais son vrai nom, il était devenu aveugle suite aux tortures. Les prisonniers avaient décidé de s'évader, l'état de santé de G. Lyvet et de Cabot ne leur permettait pas de se joindre à cette initiative. Entre temps deux autres Résistants, le Capitaine René Israël et Noël Jumeau, gravement blessés avaient rejoint la chambre de « l'hôpital-prison ». A partir du 7 juin, chaque nuit, les prisonniers creusent le plancher à l'aide de cuillères et d'éléments métalliques des lits, le matin ils camouflent les « travaux » et le 14 juin vers 2 heures du matin, Fourcaud, Raynal, Médard, Charvet et Blanc s'enfuient par ce trou, passent par les caves et franchissent le mur d'enceinte de l'hôpital dans le dos des sentinelles allemandes. Ce n'est que vers 8 heures que l'évasion fut découverte et en représailles Georges Lyvet, René Israël, Noël Jumeau furent abattus à même leur lit. Le commissaire de police de permanence est avisé par les autorités d'occupation, et dans son témoignage il explique : « Le 15 juin, j'ai été requis par les autorités allemandes occupant l'hôpital militaire de la Croix-Rousse aux fins d'enlèvement de quatre cadavres de Français, aucune identité ne m'a été fournie. Ces corps ont été transportés à l'institut Médico-légal sous les numéros 297, 298, 299, 300... ». Les allemands déclarent qu'il s'agit de 3 civils tués lors d'une tentative d'évasion et d'un quatrième venant de l'extérieur et réceptionné entre temps, son corps portait une étiquette au nom de Greim Gustave, mais aucune trace n'a pu être trouvée. Autre zone d'ombre qu'est devenu celui qui se faisait appeler « Cabot » et qui apparemment a aussi été exécuté ? La plaque commémorative évoque 4 victimes, y en avait-il une cinquième ????

ROGER GAY

POÈME

Artiste- peintre, poète et auteur, notre ami René Corgier nous propose ce poème.

Les Combattants

Mémoire, rivière des temps
Mémoire, étoiles des jours obscurs
Mémoire, pépites de rosée
Mémoire, ne nous trahit pas
Mémoire, car sans cela
Ce sont eux que nous trahirions !

Tâchons d'entrer dans leurs cœurs et dans leurs esprits.
Pourquoi se sont-ils levés ce matin-là
et à personne n'ont dit où ils s'en vont ?
Pourquoi ont-ils tout quitté
pour entrer sans crainte dans la nuit,
pour disparaître aux yeux de ceux qu'ils aiment,
leurs parents, leurs frères, leurs camarades ?

Tâchons de devenir leurs yeux
qui ont vu trop d'humiliations
Tâchons d'être leurs oreilles
qui ont entendu tant de cris
Tâchons d'être leurs bouches
et laissons-les nous parler
Soyons les jambes qui les portent au loin,
tantôt ici, tantôt là mais toujours debout
Soyons les bras armés de riens
sinon de courage et d'espoir,
Soyons leurs ventres qui ont faim,
Glissons-nous sous la peau
qui grelotte de froid et de peur
Portons sur notre dos ces armes dérisoires
et ce bardas de haillons détrempés.

Écoutons-les, entendons leurs paroles amères.
L'un dira : je chéris trop la liberté
Un autre répondra : je ne voulais plus voir
gémir mon pays sous le joug
Et celui-là : la misère m'était insupportable.
Non, cela ne peut plus durer
Non, ils arrêtent, ils emprisonnent, ils torturent,
Non, ils incendient, ils fusillent, ils déportent.
Peut-on vivre sur des monceaux de ruines,
au bord des rivières de larmes glacées
sur des fleuves rouges de sang ?

Ils font de nos vies des cauchemars
Il faut que cela cesse !

Disparaissons dans l'ombre des villes
Cachons-nous dans la nuit des forêts
Devenons les rochers des montagnes
Dressons-nous mais invisibles et soudains !

Alors, sans calcul, ils ont tout quitté
Mais ils savaient qu'ils allaient revenir
Les bras emplis de force,
Les cœurs pleins de lumière
Pour reconstruire un monde meilleur.

Moi, je n'ai que de pauvres mots
Je n'ai que ma plume
Pour leur donner la main
Et les ramenant vers nous,
Les faire revivre un instant
Pour qu'on ne les oublie pas.

Ô mémoire, mémoire
Si tu nous trahissais
Ce seraient eux que nous trahirions !

Mémoire,
Ne sois pas le sable qui glisse entre nos doigts,
Ne sois pas la cendre froide au fond de l'âtre,
Ne sois pas la glace qui paralyse,
Sois la flamme qui réchauffe nos vies
Sois l'aube radieuse qui ressuscite
Sois le chœur qui enchante les voix,
Sois le souffle et l'élan et l'envol,
Mémoire, surgis vivante chaque jour,
Éclaire nos chemins tourmentés,
Montre nous l'Espoir et l'Avenir
Guide les pas des hommes chancelants !

Ô mémoire, ne nous fais pas défaut,
Car si tu nous trahissais,
Ce seraient eux que nous trahirions.

René CORGIER. 2016.2017.

Toute reproduction de ce poème est interdite sauf autorisation écrite de son auteur

INFORMATION

L'office national des anciens combattants nous fait part des nouvelles modalités pour l'obtention de la carte de stationnement pour personnes handicapées pour raison militaire.

J'ai l'honneur de vous rappeler que la gestion de la carte de stationnement pour personnes handicapées a été modifiée à compter du 01 juillet 2017.

Cette carte permet à son titulaire, où à la personne qui l'accompagne dans ses déplacements, d'utiliser les emplacements réservés au stationnement des personnes handicapées en tous lieux publics.

Elle doit être retirée dès lors que la personne handicapée n'utilise plus le véhicule.

Concernant la circulation, le véhicule transportant le titulaire de la carte peut circuler et déroger aux restrictions dans les zones à circulation restreinte mais ne peut s'exonérer de l'achat de la vignette Crit'Air s'il réside ou se rend dans une telle zone.

La carte est attribuée à titre définitif ou pour une durée qui ne peut être inférieure à un an.

Le service départemental de l'office est compétent pour toute demande émanant d'un titulaire d'une pension militaire d'invalidité résidant dans le département, même si l'infirmité pensionnée est sans relation avec la demande de carte.

Désormais, toute demande devra comporter les pièces suivantes :

- Le formulaire de demande (modèle joint à ce courrier)
- La dernière fiche descriptive des infirmités ou un intercalaire mentionnant l'ensemble des infirmités pensionnées
- Le cas échéant, toutes autres pièces justificatives du handicap (pension civile, allocation adulte handicapée...)
- Une photo récente en couleur

La demande de renouvellement doit s'effectuer dans le mois qui précède la péremption de la carte.

Un certificat médical de moins de 6 mois (modèle à demander à l'adresse ci-dessous)

Office national des anciens combattants et victimes de guerre
service départemental du Rhône - Quartier général Frère - BP 41 - 22 avenue Leclerc -
69998 LYON CEDEX 07

Tél : 04 81 11 51 60

NB : Une carte de stationnement pour personnes handicapées **d'ordre civil** peut être demandée à la Maison départementale métropolitaine des personnes handicapées dont vous dépendez.

SORTIE PÉDAGOGIQUE DES ENFANTS DES ÉCOLES RPI COTTANCE-MONTCHAL

A l'initiative de Mr Johan Forissier directeur des écoles Rpi Cottance-Montchal, accompagné de Mme Maugé Première adjointe au Maire, une sortie pédagogique a été organisée afin de permettre aux élèves de connaître l'histoire de leur village et les événements qui s'y sont déroulés.

Ce parcours en lien avec les programmes d'histoire dispensés par l'éducation nationale sur la guerre 39-45 rassemblait une classe de CM2 très intéressée par ce projet.

Par une belle journée ensoleillée du mois de juin, une première halte devant le monument du Crêt leur permis de connaître l'origine de ce monument et la signification des diverses plaques apposées sur celui-ci.

Après avoir écouté les explications de leur professeur qui leur a retracé les événements s'y rattachant, ils furent sensibilisés par ce moment d'histoire de leur village en posant des questions pertinentes et pleines de curiosités.

Une photo de groupe les rassembla devant le monument, puis ils prirent la direction du Magat.



Les enfants au Crêt

Après s'être rendus à travers la campagne au hameau du Magat, ils se dirigèrent sur le lieu des combats.

Devant la stèle, qui pour la plupart leur était inconnue, il prirent place face à Mr Forissier qui leur expliqua le déroulement des combats et le courage des Résistants face à leurs ennemis. Après avoir posé des questions qui éveillaient leur curiosité et obtenus les réponses de la part de leur professeur, une seconde photo de groupe fut prise devant la stèle.



Les enfants au Magat

Leur troisième étape les conduisit au cimetière de Montchal, devant la tombe de Frantz. Cette tombe située à l'entrée du cimetière leur était pour la grande majorité inconnue. Suite aux explications de leur directeur et professeur, ils connaîtront maintenant grâce à cette journée que leur village fait partie des lieux de mémoire de la France. Nous remercions Mr Johan Forissier et Mme Maugé pour cette très belle initiative.

CÉRÉMONIES DU MOIS D'AOÛT 2022

Nous avons rendu hommage le **samedi 27 août 2022**, aux combattants de la vallée d'Azergues qui tombèrent lors de la libération de Lyon fin août 1944.

Aux Ponts Tarrets, nos amis amateurs et collectionneurs de véhicules militaires anciens, nous ont rejoint devant la stèle d'Eugène Duduc aux Ponts Tarrets, commune de Légny, lieu de notre première commémoration.

Mme Sylvie Jovillard Maire de Légny avait tenu à être présente parmi nous accompagnée de Mr Jean Ponthus âgé de 99 ans qui habite la maison devant laquelle Eugène Duduc a perdu la vie.

Il se souvient très bien que sa mère, témoin oculaire de la fusillade ce jour là, lui a relaté le lendemain le déroulement de l'attaque de la camionnette des résistants par les allemands, qui est resté gravé dans sa mémoire.

La gerbe de notre amicale déposée sur la stèle, Michel Chavanet retraça le parcours de résistant d'Eugène Duduc, puis fit observer une minute de silence. A l'issue de ce premier hommage, La Marseillaise salua la mémoire de ce combattant de l'ombre.



Les participants aux Ponts Tarrets



Mme la Maire et Mr Ponthus



Minute de silence

Monument de Létra

Le second hommage nous a conduit devant le monument de Létra, le long de la départementale 385.

Ce monument a été complètement nettoyé, son environnement entretenu grâce aux interventions de Mr Michel Carrion, Mr Didier Thévenard et Mr David Lacaugiraud. Nous tenons à les remercier pour cette initiative citoyenne et personnelle.



Monument nettoyé par nos amis

Ce monument permet de se souvenir de l'attaque par l'aviation allemande du convoi qui se dirigeait vers Lyon pour participer à sa libération et dont furent victimes cinq patriotes de Fleurie, le 31 août 1944.

Plusieurs amis nous ont rejoint dont les membres de la famille Perréon, Mr Antoine Lafay ainsi que nos amis collectionneurs de véhicules militaires anciens.

Le chant des Partisans ouvrit la cérémonie.

L'appel aux morts fut prononcé par Mme et Mr Briançon suivi par la sonnerie aux morts, puis notre gerbe déposée par Mme Rosa Pronesti.



Dépôt de notre gerbe par Mme Rosa Pronesti



Pendant la minute de silence



Appel aux morts par
Mme et Mr Briançon



Mr Lafay retraça les souvenirs de cette période qu'il a vécue étant enfant au côté de son père Albert, boulanger à Chamelet qui n'hésita pas à aider avec générosité et courage, les maquisards en leur fournissant gratuitement le pain nécessaire à leur alimentation.

Allocution de Mr Lafay

Michel Chavanet, lors de son intervention, fit le récit de l'attaque par l'aviation allemande du convoi, qui se solda par la mort des cinq patriotes de Fleurie que nous honorons aujourd'hui.

Après avoir écouté La Marseillaise, tous nos amis se rendirent au cimetière de Létra.

Au cimetière de Létra, nous nous sommes inclinés devant la tombe d'Antonin Pérreon, où notre gerbe fut déposée par ses enfants Thérèse et René.

Après le Chant des Partisans, Mr André Luzy prit la parole en souvenir de son oncle Antonin. Il décrivit le parcours de ce père de famille courageux qui prit les armes pour aller combattre dans les rangs des maquisards, et perdit la vie lors des combats d'Oullins pour la liberté de la France.

Après une minute de silence pour lui rendre hommage, La Marseillaise retentit dans le petit cimetière.



Dépôt de notre gerbe par les enfants d' Antonin



Allocution de Mr Luzy

Devant la tombe des Aviateurs de la Royal Air Force, nous nous sommes recueillis pour saluer la mémoire de ces deux officiers morts lors de la chute de leur avion prit dans un violent orage, dans les bois de Brou dans la nuit du 21 au 22 juillet 1944.

Mr Pierre Biard présentait le drapeau de la Royal Air Force Association et Mme Barruhet celui de notre Amicale.

Michel Chavanet salua le courage de ces jeunes Britanniques venus mourir sur le sol de notre pays pour nous libérer de l'occupation allemande.

Notre gerbe fut déposée sur leur tombe par Alain Joannin puis l'hymne Britannique salua la mémoire de ces deux héros.



Dépôt de notre gerbe par Alain Joannin

A l'issue de ces cérémonies, les participants furent conviés à prendre le verre de l'amitié au restaurant du Cep Vert à Létra.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

LE 06 OCTOBRE 2022.

Ce jeudi nous nous sommes réunis au restaurant du Cep Vert à Létra pour notre Assemblée Générale 2022.

A 10H, la séance fut ouverte par le Président qui remercia les personnes présentes dont certaines n'hésitant pas à venir parfois de loin (Région Méditerranée, Languedoc Roussillon, Drôme, Isère ...), puis souhaita la bienvenue parmi nous, aux nouveaux adhérents dont Mr Jean-Noël Barde, Mr Jean-Pierre Brun, Mr Michel Carrion, Mr Daniel Roux, Mr Didier Thévenard, Mr David Lacaugiraud, et Madame Sylvie Lacour.

Sont excusés : Mr Chavand Maire de Létra, Mme et Mr Rossi, Mme et Mr Freton, Mr Corgier, Mme Oleszczak, Mme Roche, Mme Peters, Mme Bourgeois, Mr Gay, Mr Matéo Joseph, n'ayant pu se joindre à nous, soit pour raison médicale, soit du fait de l'éloignement ou de l'âge.

Nos remerciements vont également aux personnes ayant envoyé leur pouvoir afin de participer au vote .

A la demande du Président une minute de silence fut observée pour honorer la mémoire de tous nos amis(es) disparus au cours de ces 2 années de pandémie.

Le Président rappela que notre Amicale est apolitique, et accueille des personnes de sensibilité différentes comme cela a été toujours le cas depuis la création de l'amicale.

Suite à l'adoption du P.V. de l'A.G 2021 à l'unanimité, notre trésorier Mr Claude Matéo nous communiqua le bilan financier arrêté au 31 décembre 2011.

Élection des Membres du Bureau de L'Amicale.

Mme et Mr Rossi ont, pour raison personnelle démissionné de leur fonction mais restent adhérents à l'Amicale. Nous les remercions pour le bon travail qu'ils ont effectué pendant de nombreuses années à nos côtés.

Le bureau a été recomposé après le vote des participants à l'unanimité :

Président	Michel Chavanet
Trésorier	Claude Matéo
Secrétaire provisoire	Monique Pagneux
Responsable de l'événementiel	Simone Oleszczak
Porte-Drapeaux	Isabelle Barrhuet, Rodolphe Matéo
Commission de finances	Mme et Mr Briançon
Technique et sono	Pierre Joannin, Michel Carrion
Relation presse	René Corgier
Responsable site internet	Michel Réat
Photos	André Luzy, Rodolphe Matéo

L'élection de tous les membres du bureau est approuvée à l'unanimité des participants.

Questions diverses:

Devenir du monument de Létra.

Suite à la volonté du propriétaire de vendre le terrain où est implanté ce monument, il apparaît que plusieurs projets d'aménagement de ce terrain conduiraient au déplacement de ce monument, situé le long de la route départementale 385 à Létra sur le lieu même de l'attaque par l'aviation allemande du camion où périrent 5 résistants FFI rejoignant Lyon pour participer à sa libération.

Nous sommes contre ce déplacement qui conduirait à l'isoler de la route et serait ainsi peu visible des usagers de cette voie très fréquentée, ce qui n'a pas été le but recherché par les bâtisseurs du monument qui désiraient au contraire marquer ce lieu en souvenir de ces Résistants Morts pour la France.

A l'heure où nous rédigeons cet article, aucune décision d'aménagement n'a été prise et plusieurs projets abandonnés par les différents promoteurs.

Mr le Maire de Létra, Mr le Conseiller Départemental ainsi que la direction de l'Office National des Anciens Combattants suivent ce dossier et sont contre un éventuel déplacement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier.

Cotisation 2023

Elle reste fixée à **12 €** depuis 12 ans, afin de permettre par cette modique contribution à nos Amis(es) de participer ainsi à la poursuite de nos activités.

Cours d'histoire sur la Résistance

Mr Marius Pellet nous a fait part de la réussite de l'organisation par l'Anacr Comité de Vaulx-en-Velin des « Chemins de la mémoire de la Résistance 1940-1945 », destinés aux enfants des écoles de Vaulx-en-Velin.

Ces chemins ont été préparés et parcourus par les élèves de CM2, 6e et 3e soit au total 200 scolaires accompagnés par leurs enseignants.

Ils se sont arrêtés à chaque lieu public (20 au total) portant le nom de résistants où un panneau avait été mis en place avec une photo et un texte explicatif sur leurs activités dans la résistance.

Le Comité a supervisé et apporté les vérifications nécessaires aux textes et réalisé leur mise en forme pour l'impression et la diffusion dans les écoles.

Nous félicitons tous les membres du Comité qui se sont impliqués dans cette journée du souvenir.

Prospect

Suite à la demande d'un de nos adhérents présent, nous vous proposons un modèle d'adhésion à photocopier et à remettre aux personnes désireuses de faire partie de notre Amicale.

Ce modèle se trouve en fin de bulletin.

La séance est levée à 12h30.



Les participants à l'assemblée générale

L'après-midi nous avons avec Océane et Laora déposé une gerbe sur la plaque commémorative située à l'entrée du village de Chamelet et restaurée depuis par la Municipalité à l'initiative de Mr Thévenard.

Cet hommage rendu, nous nous sommes déplacés au hameau du Guerry lieu de formation du camp Desthieux, changer la gerbe de la stèle et le drapeau qui étaient usés par le temps. Ces deux gerbes encore en bon état avaient été récupérées lors de leurs remplacements sur les monuments que nous honorons, puis restaurées par Mrs Joannin et Carrion.



Dépôt de notre gerbe par Océane et Laora



Nos Amis au Guéry

CÉRÉMONIE DE DÉCINES LE 3 NOVEMBRE

Ce jeudi 03 novembre par un temps automnal nous avons rendu, au cimetière de Décines, hommage aux frères Émile et Jean-Louis Bertrand, héros de Résistance et aux deux autres membres de sa famille qui avaient choisi également de résister.

A l'initiative du Comité Anacr-Amis de la Résistance de Décines-Meyzieu, cette cérémonie regroupe les associations d'anciens combattants et tous leurs amis autour de Danielle et Mireille Bertrand filles de Jean-Louis Bertrand.

Les allocutions de Mme Marie France Moriaux secrétaire de l'Anacr Décines et de Martine Tenard de la mairie de Décines, rappelèrent le parcours de ces hommes et ces femmes qui laissèrent leur vie pour notre liberté

Émile Bertrand était, à 23 ans, le jeune chef du réseau de combat Guy Moquet réunissant des FTPF (Francs-Tireurs et Partisans Français), responsables de nombreuses actions : destructions de carburant, de réserves d'alcool, de sabotages de machines... Arrêté le 6 octobre 1943 à Lyon avec sa mère, sa sœur et son ami Pierre Blanc, il subit violences et tortures sans pour autant livrer ses compagnons. Condamné à mort, il fut exécuté le 3 novembre 1943.

Jean-Louis Bertrand, son frère aîné s'engagea dans la résistance dès le début de l'occupation. Membre du maquis de l'Azergues, il trouva la mort le 19 mars 1944 à Montchal (Loire) lors d'une attaque orchestrée par le régime de Vichy.

Virginie Bertrand-Didier fut libérée en janvier 1944 et rejoignit la clandestinité. Après la guerre, elle travailla à Vénissieux. Conseillère municipale, membre du bureau d'aide sociale, elle fut décorée en 1984 de l'ordre national du Mérite au titre de Chevalier.

Xavier Bertrand, né en 1907, a refusé le Travail Obligatoire imposé aux jeunes et s'est installé comme agriculteur dans l'Ain où il rejoignit les résistants pour des actions de sabotage ou parachutage.

Mr Michel Chavanet au nom de notre Amicale a déposé sur leur tombe notre gerbe en souvenir de ces deux héros.



Allocution de Mme Moriaux



Tombe de la famille Bertrand

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Monument aux morts
du village



UN 11 NOVEMBRE DANS MON VILLAGE

Un léger vent frais venant de l'est traverse la place du village en poussant quelques feuilles mortes. Les nuages jouent tranquillement avec le soleil.

Quelques personnes sont déjà rassemblées à proximité du Monument aux Morts. Elles se saluent puis bavardent doucement en attendant les retardataires. On trouve là des natifs du village mais aussi des retraités venus de la ville pour occuper les maisons vacantes, certains depuis longtemps, d'autres plus jeunes dont une maman avec sa petite fille et dans une poussette, son bébé. Tout au plus une vingtaine d'individus dont je connais à peine la moitié.

Tout le monde est enfin regroupé en demi-cercle devant le Monument de pierre grise entouré d'une modeste haie de troènes. Les conversations ont cessé. Le clocher égrène par deux fois les onze coups de la onzième heure de la journée. La cérémonie peut se dérouler selon son rituel immuable.

Madame la Maire lit le discours du ministre des Anciens combattants.

Je l'écoute, je l'avoue, d'une oreille distraite car ces mots convenus ont du mal à résonner en moi. Comment peut-on entrer en communion avec ses paroles chargées de rappeler cet immense drame qui a bouleversé notre monde à l'orée du siècle dernier, il y a plus de cent ans maintenant, un siècle dont on s'éloigne chaque année un peu plus, suivi par tant de tragédies au cours du conflit suivant ?

Un membre du Conseil municipal s'approche du petit enclos qui ceinture le monument et dépose une gerbe.

Maintenant, une autre personne épelle chacun des noms gravés pour l'éternité sur la colonne surmontée par le buste d'un poilu impassible et lui répond en litanie, la phrase « mort pour la France ». A ce moment, il semble que chacun retienne son souffle.

Cet instant, comme suspendu, se prolonge par la traditionnelle minute de silence. Le bébé se demande ce qu'il fait là mais il se retient de pleurer. Alors la mélodie de La Marseillaise chantée du bout des lèvres par cette modeste assemblée villageoise se mêle aux souffles du vent d'automne.

La cérémonie est terminée. Après quelques minutes d'hésitation, tout le monde s'engouffre dans le petit bistrot du village où la municipalité offre le vin d'honneur. On avale une tranche de brioche, un verre de kir ou de jus de fruit. Les discussions vont bon train, on est contents de se retrouver.

La place du village est vide. Le soldat, en haut de son fût de pierre en paraît désolé. Le soleil continue de jouer à cache-cache avec les nuages.

A cette minute, je me souviens de mes années d'école dans ce même petit village. Après l'office religieux, nos institutrices nous rassemblaient tous dans la cour de l'école et gare à ceux qui, sans raison, étaient absents ce jour-là. Après nous être mis en rang, nous traversions la place pour nous retrouver sur un côté du monument alors que la presque totalité de la population se regroupait sur l'autre côté. A cette époque, il y avait une clique - groupe de clairons et de tambours - et quand résonnait l'hymne national, les enfants chantaient en y mettant tout leur cœur. Souvent, c'était un de mes camarades dont l'oncle était mort en 1914 qui disait d'une voix forte et assurée : « Mort pour la France ». Ce que je ressentais à ce moment là ? Je ne saurais le dire. Pas plus qu'aujourd'hui, que peut-on vraiment comprendre à ces massacres guerriers lorsque l'on est un enfant ? D'autant plus, qu'en ce temps-là, je ne savais rien de ceux qui avaient versé leur sang pour défendre notre pays.

Aujourd'hui, paradoxalement, avec le temps qui se déroule et nous éloigne, je les connais beaucoup mieux. La plupart d'entre eux étaient jeunes, encore célibataires. Il y avait des cultivateurs mais aussi un boulanger, un maréchal-ferrant, un maçon, un cantonnier et même un pâtissier. Lui, il est mort dès le mois d'Août, dans les Vosges au contraire de celui-là, décédé un mois avant l'armistice. Cet autre est mort, loin de chez lui, à Koritza, en Albanie. La grippe espagnole a emporté celui-ci : il laissa deux orphelins dont l'un, en 1942 accueillera un jeune juif venant de la banlieue lyonnaise. Ah ! celui-là, c'est mon préféré : c'était l'instituteur du village, il était très apprécié, il venait d'un minuscule village de Haute-

Loire. Un seul d'entre eux résonne encore dans la mémoire des gens d'ici : sa famille habite toujours au village. Pour les autres, il me semble qu'ils sont ensevelis dans l'oubli de nos mémoires comme ils furent ensevelis dans la terre de France qu'ils ont défendue jusqu'au bout de leurs forces.

Un souvenir remonte alors à la surface de mes souvenirs. Ce jour-là, je me trouvais chez ma tante qui tenait l'autre café du village. A ce moment entra un homme accompagné de son épouse : il était grand, robuste, d'une belle prestance mais son visage attira immédiatement mon regard et j'en fut effrayé. Sa figure était déformée, surtout au niveau de la bouche : c'était une gueule cassée. (Oh ! que je n'aime pas cette expression qui n'exprime aucune compassion, pire, me paraît d'une brutalité inhumaine !). Je n'osais rien demander mais je restai là, comme sidéré.

Beaucoup plus tard, je fis la connaissance de sa fille unique qui me parla de lui et me montra des photos. Revenu de la guerre et loin de baisser les bras, il travaillait avec beaucoup de courage et toujours prêt à donner un coup de main. Il possédait même une automobile ce qui lui permettait de rendre service aux habitants du village ! A cette époque, on ne passait pas le temps à se plaindre ! Quelle belle leçon donnée.

Je rentre chez moi : les nuages, le soleil, le vent sont toujours là et la guerre aussi, en Ukraine ou ailleurs sur la planète...

René Corgier, Novembre 2022.

PROJET DE VISITE

Comme nous vous l'avions annoncé lors du précédent bulletin, Mr Pierre Biard, nous propose de nous faire visiter le Musée de l'aviation situé dans le fort de Bron.

Membre du Bureau de la Société Lyonnaise d'Histoire de l'Aviation, et passionné d'aéronautique il nous fera découvrir toutes les archives et objets de collection de ce musée. La visite aurait lieu un après-midi dont la date sera fixée en fonction du nombre de participants.

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire auprès de Mr Claude Matéo au 04 72 19 65 39.

CÉRÉMONIES MONTCHAL 2023

Dimanche 19 Mars 2023

10H30 : Début des Cérémonies au Mémorial du Crêt

11H15 : Rassemblement devant la stèle du Magat

11H45 : Dépôt de gerbe au Cimetière

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Montchal nous sera servi dans la salle des fêtes à l'issue des manifestations.

Comme chaque année un repas pourra être pris en commun.

Cette année le repas sera préparé par le restaurant « Chez Maude » de Montchal et servi dans la salle des fêtes de Montchal gracieusement mise à notre disposition par la municipalité ce dont nous les remercions. (**Voir menu et conditions en fin de bulletin**).

CÉRÉMONIE DE SAIN-BEL 2023

Nos Amis désirant prendre part au rassemblement organisé par la municipalité de Sain Bel le 19 Mars 2023 pourront se retrouver à 9H devant la plaque située rue Joseph Volay.

Nous assurons Monsieur le Maire et les habitants de Sain Bel de toute notre sympathie pour cette réunion à la mémoire de Joseph Volay.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

La date vous sera communiquée ultérieurement.

LE SAVIEZ-VOUS ???

Préalable à l'appel du 18 juin 1940 par le Général De Gaulle

Appel du 18 Juin du Général De Gaulle



Charles de Gaulle au micro de la BBC à Londres.

Cette photographie est postérieure au 18 juin 1940 car le Général porte sur sa vareuse l'insigne à croix de Lorraine, adoptée comme emblème de la France libre en juillet de la même année. Il n'existe aucun cliché de l'appel du 18 Juin mais cette image est parfois utilisée comme illustration du célèbre discours radiodiffusé.

L'**appel du 18 Juin** est le premier discours prononcé par le général De Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940.

Ce texte est un appel à tous les militaires, ingénieurs ou ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique à se mettre en rapport avec lui pour continuer le combat contre l'Allemagne et où il prédit la mondialisation de la guerre.

Ce discours, très peu entendu sur le moment, a donné lieu à la publication le lendemain dans le *Times* et le *Daily Express* de la version écrite issue du Ministry of Information (MOI), reprise par quelques journaux français. Il est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.

Comme l'Appel du 18 Juin n'a pas été enregistré, la version sonore qui est connue est celle de l'appel du 22 juin 1940, jour de l'Armistice, qui comporte un texte similaire, mais remanié. Une version filmée a été réalisée encore plus tard, le 2 juillet 1940, pour les actualités cinématographiques. L'affiche qui est connue comporte aussi un texte différent, car il s'agit d'une proclamation publiée le 5 août 1940 et placardée seulement dans quelques rues de Londres.

Historique

Charles de Gaulle arrive à Londres le 17 juin 1940 avec l'intention de négocier avec les Britanniques, alliés de la France, la poursuite de la guerre, après avoir exposé son plan à Paul Reynaud. Il rencontre le Premier ministre britannique, Winston Churchill, dans l'après-midi. De Gaulle expose son projet de maintenir la France dans le combat même en cas de fin des combats décidée par le gouvernement installé à Bordeaux. Il émet le souhait de pouvoir s'exprimer à la radio dès que la nouvelle de la demande d'armistice tombera. Churchill donne son accord de principe et met à disposition la BBC.

À l'époque, la BBC émet en grandes ondes sur 1500 m de longueur d'onde et en petites ondes sur 265 m. Elle a un rayonnement international qui lui permet de diffuser en Europe, et donc en France. En grandes ondes, la radio du Luxembourg et celle de Londres figurent parmi le peu d'émetteurs reçus par les postes de radio.

Le 17 juin à 12h30, Pétain, nouveau chef du Gouvernement français, fait un discours officiel à la radio où il annonce qu'il faut cesser le combat et son intention de demander à l'ennemi la signature d'un armistice. Churchill et de Gaulle conviennent dès lors que le second s'exprimera dès le lendemain sur les ondes. Mais le Premier ministre, vieux partisan de la fermeté contre Hitler et de la poursuite de la lutte, doit, aidé en cela par Edward Spears, écarter les réticences de certains membres du cabinet, notamment le ministre des Affaires étrangères lord Halifax, Neville Chamberlain et Clement Attlee, qui ne veulent pas gêner les négociations engagées par le gouvernement Pétain et souhaitent attendre de voir s'il va effectivement signer l'armistice.

Dans l'après-midi du 18 juin, Élisabeth de Miribel, dans l'appartement que de Gaulle et son aide de camp Geoffroy de Courcel occupent à Seamore Place à Londres, tape à la machine le texte du discours, dont le général de Gaulle a rédigé un premier brouillon dès le 17 juin à Bordeaux au petit matin. De Gaulle transmet les éléments de son discours au ministre de l'Information Duff Cooper qui en communique le projet à Churchill. L'après-midi, le général corrige son texte « en fumant cigarette sur cigarette ».

Le gouvernement britannique impose toutefois des corrections. Après avoir déjeuné le jour même avec Duff Cooper, ministre britannique de l'Information, le général de Gaulle doit rendre son texte plus neutre, le cabinet de guerre britannique voulant ménager le nouveau chef du gouvernement français : le début du discours évoquant la trahison du gouvernement de Pétain qui s'est « mis en rapport avec l'ennemi » est modifié. La version réellement

prononcée sera longtemps occultée, car c'est la version écrite originale qui sera publiée dans le *Bulletin officiel des Forces françaises libres* du 15 août 1940, dans le premier numéro du *Journal officiel de la France libre* le 20 janvier 1941, puis dans les *Mémoires de guerre*, et dans l'ensemble des recueils de discours du général de Gaulle.

De Gaulle lit son discours sur les antennes de la BBC à Broadcasting House à 18h, heure locale, le mardi 18 juin 1940 ; le discours est annoncé dans le programme de la BBC à 20h15 et diffusé à 22h.

Le texte issu du *Ministry of Information* (MOI) est communiqué par la BBC à la presse britannique du lendemain, il est publié par *The Times* du 19 juin 1940, page 6 col. 3, et le *Daily Express*, et repris par quelques journaux régionaux français, *Le Petit Provençal* à la une (colonnes 5 et 6) de son édition de Marseille du mercredi 19 juin 1940.

Le texte sera publié dans la presse le lendemain.

NOS PEINES

Cette rubrique nous permet de rendre hommage à nos adhérents qui nous ont quittés. Nous remercions les familles de nous prévenir lors du décès d'un de nos adhérents car nous en sommes très souvent que tardivement informés.

MADAME HÉLÈNE FRAIOLI

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre amie Hélène FRAIOLI née RÉAT à l'âge de 66 ans.

Fille de Mme ODILE CHADEBECH, fidèle à notre Amicale, elle participait à nos cérémonies et était très attachée aux valeurs de la Résistance qu'elle défendait avec gentillesse et dévouement.

Hélène secondait son frère Michel aux mises à jour du site internet et aux réponses à apporter aux questions posées par les internautes via le site de l'Amicale.

Nos pensées vont à son fils Karim, son époux Roland, ses frères, sa petite fille Marine, à l'ensemble de sa famille, et nous leur présentons nos plus sincères condoléances et les assurons de toute notre amitié.

La cérémonie s'est déroulée le lundi 25 avril 2022.

MADAME JOSIANE LAQUAIS

Mme Josiane Laquais vient de disparaître tragiquement victime d'une rupture d'anévrisme. Fidèle à notre Amicale depuis de nombreuses années, elle soutenait notre travail à faire perdurer la mémoire de la Résistance dans la vallée d'Azergues.

Après avoir débuté dans l'enseignement à Theizé et à L'Arbresle, c'est à Saint-Jean-des-Vignes qu'elle a effectué sa carrière pendant plus de vingt années dans la classe unique du village instruisant près de deux générations d'élèves de la commune. Les quatre dernières

années, c'est à Villefranche-sur-Saône qu'elle a terminé son parcours de professeur auprès d'enfants en difficulté. Militante infatigable, Josiane Laquais a toujours œuvré pour aider les personnes défavorisées par la vie, c'est pourquoi elle s'est investie auprès du Secours populaire ou à Châtillon auprès de Cap Génération dans la cellule de l'emploi pour apporter son savoir dans l'établissement de CV de recherche du travail.

Nous présentons à son époux, ainsi qu'à Jean-Baptiste et Claire, ses deux enfants nos sincères condoléances.

MONSIEUR MARIUS DE VALERIO

Nous avons appris le décès à Montchal de Mr Marius De Valerio le 21 septembre 2022, à l'âge de 91 ans.

Chaque année, Mr De Valerio assistait aux cérémonies de Montchal et était très attaché à nos commémorations.

Après une dure vie de travail comme tisseur puis dans les fonderies de Feurs, il avait avec Mrs Stumpp et Bourrat, participé à l'installation de la stèle du Magat. Impliqué dans la vie du village, il était présent aux divers événements commémoratifs organisés par la la mairie de Montchal.

Nous adressons à son épouse et à l'ensemble de sa famille nos condoléances attristées.

INFORMATION

Au 1er Janvier 2023, les tarifs de La Poste vont à nouveau augmenter.

Afin de simplifier les envois de nos courriers et diminuer les frais postaux, nous demandons aux personnes disposant d'Internet de nous communiquer leur adresse internet en **l'envoyant à Mr Chavanet à l'adresse suivante : michel.chavanet@cegetel.net**

Les personnes désirant que le bulletin annuel leur soit transmis directement par internet peuvent nous le spécifier lors de l'envoi de leur adresse internet.

Votre adresse internet sera strictement réservée à nos échanges de correspondance et ne sera pas communiquée à d'autres usagers.

COTISATION 2023

Elle reste fixée à **12€**. Notre trésorier Mr Claude Matéo, nous fait part des difficultés qu'il rencontre pour recouvrer les cotisations (relance par courrier, par téléphone) ce qui engendre des frais et beaucoup d'énergie.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement à nos côtés en nous soutenant par cette modique cotisation.

Pour information le coût de ce bulletin annuel va à nouveau augmenter (imprimerie, envois, fleurs...) et **nous vous remercions d'envoyer en début d'année votre contribution à l'attention de notre trésorier.**

Nous rappelons que nous sommes tous des **bénévoles** au service de la mémoire de ceux qui ont lutté pour notre liberté.

Les cotisations et dons doivent être adressés par chèque libellé au nom de : « Amicale des Anciens des Maquis de l'Azergues » et envoyés à notre trésorier : Mr Claude Matéo 9 impasse Mouillard 69009 Lyon.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier **Mr Michel Réat** pour la bonne tenue de notre site internet et le travail effectué lors de la mise en page de nos bulletins.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous demandons à nos Amis qui changent de domicile d'avoir la gentillesse de nous communiquer leur nouvelle adresse.

Pour nos adhérents qui sont accueillis en Résidence pour Personnes âgées, nous prions les familles de bien vouloir nous communiquer leurs nouvelles coordonnées. En effet des frais inutiles de correspondance sont occasionnés lors de l'envoi de courriers à une mauvaise adresse.

Merci de votre compréhension.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous adressons Cher(e) Ami(e) nos déférentes et cordiales salutations.

Le Président de l'Amicale
Michel Chavanet

Textes de : Bernadette Rossi, Henri Corgier, Roger Gay, Michel Chavanet.

Mise en page réalisée par Mr Michel Réat.

Photos de Mrs André Luzy, Rodolphe Matéo.

Site Internet : www.maquis-azergues.com

Courrier : chez Mr Michel Chavanet - 2 impasse Claude Dumont - 69300 Caluire-et-Cuire

Cotisations et dons : Mr Claude Matéo - 9 impasse Mouillard - 69009 Lyon

**AMICALE DES ANCIENS DES MAQUIS DE LA VALLÉE D'AZERGUES DE
LEURS AMIS ET PARENTS**

Déclarée à la préfecture du Rhône sous le numéro 0691051072

BULLETIN D'ADHÉSION

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de l'adhérent :

Prénom : **Date de naissance :**/...../.....

Adresse postale :
.....

Code Postal : **Commune :**

Téléphone :

E-mail :@.....

En vertu de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association AMICALE DES ANCIENS DES MAQUIS DE LA VALLÉE D'AZERGUES DE LEURS AMIS ET PARENTS..... s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des informations le concernant.

Je, soussigné(e), (nom et prénom) déclare par la présente, souhaiter devenir adhérent(e) de l'association (nom de l'association).

Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif que j'accepte de suivre pleinement.

Je suis informé(e) de mes droits et devoirs en tant que membre et accepte de verser la cotisation d'un montant de 12€ DOUZE EUROS..... (chiffres + lettres) euros demandée pour l'année 2023.

Le montant de la cotisation 2023 est de12€..... euros, payable en chèque.

FAIT A

LE

Signature de l'adhérent